

Rapport de gestion 2014 de la police neuchâteloise

1. POLICE NEUCHÂTELOISE

1.1. Introduction

Pour la police neuchâteloise (PONE), l'année 2014 est caractérisée par un volume global d'activités en légère baisse par rapport à 2013. Coordonnées au niveau fédéral, les statistiques 2014 de la sécurité routière, ainsi que celles de la criminalité, feront l'objet de publications séparées courant 2015. Cependant, on peut déjà noter que le nombre d'engagements du dispositif d'urgence via la centrale (CET) a progressé de 4.7% (de 15.000 à 15.700 interventions) alors que le volume des affaires judiciaires a reculé de 8.6% (à 12.600) par rapport à 2013. Le volume des infractions et des réquisitions judiciaires est également en recul. C'est la deuxième année consécutive qu'une baisse du volume des affaires est constatée après le pic de 2012 à 14.600 affaires. Le nombre de cambriolages à domicile est toutefois en légère augmentation (4.9%) par rapport à 2013, tout en restant inférieur au pic constaté en 2012.

Sur le front de l'organisation sécuritaire cantonale, l'année 2014 a été marquée par l'acceptation le 4 novembre 2014 par le Grand Conseil d'un projet de loi sur la Police Neuchâteloise (LPol) par 101 voix sans opposition (entrée en force au 1^{er} janvier 2015). La nouvelle LPol confirme la pertinence du principe d'une police unique organisée en cinq unités opérationnelles cantonales. Il introduit un nouveau système de financement communal de la sécurité publique de proximité: la bascule d'un point d'impôt ainsi que la cantonalisation du produit des amendes remplaceront à terme le contrat de prestations et le partage 50/50 du produit des amendes. Les compétences des agents de sécurité publique communaux sont étendues et leurs tâches ne pourront désormais plus être déléguées à la police neuchâteloise, sous réserve des situations d'urgence.

D'autre part, l'édifice de la police unique dont la construction avait commencé le 1^{er} janvier 2007 avec l'intégration de la police municipale de La Chaux-de-Fonds, a pu être achevé, avec l'intégration de la police municipale de Neuchâtel, dont les effectifs policiers ont rejoint le canton au 1^{er} janvier 2015.

Enfin, après plus d'une décennie d'hésitation, une convention intercantonale conclue par les Cantons de Neuchâtel, Vaud et Fribourg règle désormais l'organisation de la police sur le lac de Neuchâtel. Les trois cantons ont en effet mis en place une organisation efficace de la surveillance de la sécurité et des règles de la navigation intérieure sur l'ensemble du lac, y compris le canal de la Broye et l'embouchure du canal de la Thielle. Selon les termes de cette convention entrée en vigueur le 15 août 2014, ce sont les polices cantonales fribourgeoises et vaudoises qui assurent désormais les activités de surveillance sur les eaux neuchâteloises, à raison de respectivement 150 heures et 160 heures par année, qui seront facturées au canton de Neuchâtel.

L'année 2014 a été également marquée par un apaisement du conflit social qui avait opposé en 2013 le Conseil d'Etat et les syndicats de police (SGADN - Syndicat des gendarmes et des agents de détention neuchâtelois et SPJN - Syndicat de la police judiciaire neuchâteloise) au sujet de la révision du plan de retraite spécial dont bénéficient les policiers au titre de profession pénible. Un accord a été trouvé sur la mise en place d'un système de compte épargne temps permettant une retraite anticipée en cours de la 60^e année.

1.2. Gestion

Planification des effectifs

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le canton de Neuchâtel ne connaît plus qu'une seule force de police, comme l'a défini la loi sur la police du 1^{er} septembre 2007. Afin de répondre aux exigences d'efficacité, de qualité et de contrôle attendues par l'État, la PONE a réformé l'organisation de tous ses secteurs d'activités et réfléchit de manière continue à l'amélioration de ses services.

Pour l'année 2014, un objectif de 384 policiers a été fixé dans un rapport de planification des effectifs approuvé par le Conseil d'Etat dans le cadre du budget.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, la PONE a enregistré: 6 EPT de départs à la retraite (6 personnes); 16.9 EPT de démissions (17 personnes); 2.8 EPT de réductions du taux d'activité (11 personnes); 0.1 EPT d'augmentation du taux d'activité (1 personne); 5.5 EPT d'engagements de policiers formés (6 personnes); 6.5 EPT d'engagement de personnel administratif (8 personnes); 2 EPT de transfert en provenance de communes (2 personnes); 13 nouveaux gendarmes issus de l'école de police 2013; ainsi que l'engagement de 22 aspirants dans le cadre de l'école de police 2014.

01.01.2014 – 31.12.2014	Personnel policier [EPT]	Personnel admin [EPT]	Total PN [EPT]
Retraites	-5.0	-1.0	-6.0
Démissions/réductions	-9.1	-6.6	-15.7
Engagements/augmentations	+18.6	+6.5	+25.1
Total	+4.5	-1.1	+3.4

La planification annuelle du personnel policier permet d'atténuer les effets des délais liés à l'engagement de policiers formés (environ 6 mois) et ceux liés au recrutement annuel et à la formation d'aspirants (environ 18 mois). L'effectif policier instantané varie constamment et, pour 2014, il était en moyenne de 377.70 ETP pour un effectif de 384 ETP inscrit au budget. Un effort particulier a été fourni afin de recruter un maximum d'aspirants pour compenser ce déficit structurel d'environ 6 policiers.

Au niveau de la gestion des heures supplémentaires, le solde au 1^{er} janvier 2014 était de 12.946 heures. Durant l'année 2014, les policiers ont effectué 29.900 heures supplémentaires et ont réussi à en reprendre 29.757 (+143). Au 31 décembre 2014, le solde d'heures supplémentaires s'élève à 13.089 heures pour les 377.70 ETP concernés, soit environ 35 heures supplémentaires par ETP.

Formation et recrutement

L'activité du Centre de formation de la police (CFP) est répartie entre l'organisation et la planification des cours et modules de formation obligatoires pour l'ensemble du personnel policier et l'enseignement relatif à l'École régionale d'aspirants de police (ERAP).

Centre de formation de la police

Le CFP assure la formation continue du personnel policier, notamment dans des domaines essentiels liés à la sécurité de l'intervention et à l'usage des moyens de contrainte (self-défense, techniques et tactiques d'intervention, bâton tactique et tir). Au total, ce sont approximativement 921 jours de formation qui ont été dispensés dans le cadre de la formation aux moyens de contrainte.

De plus, les cadres et spécialistes de la PONE suivent diverses formations ou entraînements dispensés à l'interne ou en partenariat avec l'Institut Suisse de Police (ISP) ou l'Office de la formation continue (OFC) de l'État de Neuchâtel. Ces cours ou entraînements spécifiques ont représenté un total de plus de 2833 jours de formation.

Enfin, les gendarmes astreints au maintien de l'ordre (MO), à savoir 196 collaborateurs, ont suivi une formation continue particulière qui totalise 241 journées de travail.

L'ensemble des cours ainsi proposés aux collaborateurs de la PONE totalise 3995 jours de formation continue, soit une moyenne de près de 10 jours par collaborateur. C'est environ 2 jours de moins qu'en 2013. Cela s'explique notamment par une plus faible fréquentation des cours liés aux moyens de contrainte, ainsi que l'annulation de certaines formations.

École régionale d'aspirants de police (ERAP)

La neuvième École régionale d'aspirants de police a ouvert ses portes le 7 janvier 2014 dans les locaux du CFP à Colombier avec 29 aspirants.

L'école se composait de 22 aspirants gendarmes neuchâtelois, de 4 de la police cantonale jurassienne et de 3 aspirants de la police municipale de Crans-Montana. En cours d'année, 4 aspirants neuchâtelois ont arrêté leur formation.

Durant l'année, une ancienne collaboratrice du Cgfr, engagée à la police cantonale jurassienne, a également suivi des cours au sein de l'ERAP, pour se présenter aux examens du brevet fédéral de policier. Deux inspecteurs scientifiques de la PONE ont aussi suivi des cours, notamment dans le domaine des moyens de contrainte.

Après approximativement 1500 heures de formation, les 25 aspirants restants ont obtenu les résultats nécessaires à la réussite de l'école. Ce fait a permis leur inscription aux examens fédéraux. Ces examens se sont déroulés, pour la première fois en commun avec la police cantonale fribourgeoise, à Sugiez, à fin novembre 2014. Mis à part un aspirant gendarme neuchâtelois, tous les candidats ont passé avec succès les examens et obtenu le brevet fédéral de policier.

Les gendarmes neuchâtelois et jurassiens, les nouveaux collaborateurs policiers et administratifs de ces deux corps de police ont été assermentés, lors d'une cérémonie commune, le 11 décembre 2014, à la Collégiale de Neuchâtel. Comme lors des années précédentes, et ce depuis 2007, les nouveaux collaborateurs du service pénitentiaire neuchâtelois ont également pu prêter serment à cette occasion.

École d'assistants de sécurité publique

L'ERAP a ouvert deux écoles d'assistants de sécurité publique, spécialistes en circulation routière. La première, comprenant 8 assistants s'est déroulée du 14 janvier au 23 avril 2014 et la seconde, regroupant 10 assistants, du 5 août au 12 novembre 2014. Ce sont ainsi 18 élèves assistants provenant de la police cantonale du Jura, des communes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Le Locle Peseux, Nendaz et Villars-sur-Glâne, qui ont suivi cette formation spécifique proposée par l'ERAP. Au terme d'examens finaux, qui se sont déroulés respectivement les 23 avril et 12 novembre 2014, ils ont tous reçu le certificat d' "Assistant de sécurité publique - spécialiste en circulation routière".

Recrutement des aspirants 2015

En 2014, comme en 2013, sous l'égide de l'ERAP, la police cantonale jurassienne et la PONE ont organisé un recrutement commun. 242 candidats nous ont fait part de leur intérêt pour la profession de policier. Pour obtenir ce nombre de candidats répondant aux critères de sélection, plusieurs campagnes de recrutement par voie de presse ont été nécessaires.

Pour la PONE, ce sont ainsi, dans l'ensemble, 199 candidats qui ont postulé, 148 qui se sont présentés à la première journée d'examens, 52 qui ont été convoqués aux entretiens et exercices de mises en situation et 34 qui ont finalement passé divers tests psychotechniques.

Au terme de ces étapes de sélection, 19 aspirants gendarmes (9 hommes et 10 femmes) ont été retenus pour suivre l'École régionale d'aspirants de police en 2015.

Relations publiques

Dans un souci d'ouverture, la PONE a convié les médias à une dizaine de reprises lors de l'année 2014 pour des points presse sur divers sujets portant sur son activité et son organisation. Toutes ces invitations ont été largement suivies par les médias neuchâtelois et romands et, pour certaines, par des médias internationaux et ont ainsi fait l'objet de nombreux articles et reportages qui ont entretenu et confirmé, tout au long de l'année, la bonne image de la police.

Tenue d'informer et de prévenir sur certains événements d'intérêt public, la PONE a diffusé, en 2014, près de 850 communiqués ou brèves via son site internet www.ne.ch/police. De plus, le porte-parole, l'assistante en communication et les officiers ont répondu à plus de 410 sollicitations directes de journalistes tout en veillant au respect des intérêts de l'enquête, des parties concernées et des tiers.

La PONE poursuit sa communication via le réseau social privé Facebook à l'adresse www.facebook.com/police.neuchateloise. L'objectif est de compléter son offre d'information publique et d'occuper officiellement ce terrain médiatique. La PONE publie plusieurs fois par semaine des "posts" qui sont vus par nos abonnés au nombre de 5963 en progression constante (+900 abonnés en 2014).

Les trois publications Facebook ayant eu le plus d'impact concernaient «le contrôle au centre de requérants», «le démantèlement d'un réseau de cambrioleurs» et «la Fête des Vendanges». La population s'est sentie concernée par les sujets traités, mesurables par le nombre de personnes atteintes avec près de 20.000 pour le premier, 16.400 pour le deuxième et 10.400 pour le troisième. Les publications concernant «la Fête des Vendanges» doivent ce résultat à la conjonction de l'utilisation du réseau social «Twitter» qui a été utilisé pour informer la population sur les vols durant la manifestation. Cet outil est en plein essor.

Les publications sont de différentes natures, elles parlent d'événements qui se sont produits sur le canton, de disparitions de personnes, du travail de la police, de messages de prévention et d'anecdotes. Les messages les plus institutionnels, comme les communiqués de presse, sont diffusés par l'intermédiaire du site web www.ne.ch/police.

À noter aussi que le nouvel arrêté ORCCAN précise que le porte-parole de la PONE est responsable de la mise en place d'un PC de communication en cas de crise. Pour la première fois, en 2014, une cellule communication a été mise en place dans le cadre de l'exercice RNS14 ainsi que sur la problématique EBOLA. Les enseignements tirés vont pouvoir être utilisés dans d'autres circonstances.

Contrats de prestations au profit des communes

Situation en 2014

Les contrats de prestations renégociés en 2012-2013 ont été reconduits avec parfois de petits ajustements, généralement à la baisse. Pour la commune de Val-de-Travers, la question des frais de sécurité publique pour 2013 et 2014 et celle du contentieux portant sur le solde de la facture relative au mandat de prestations 2012 ont été réglées dans une convention ad hoc. Les cas particuliers de l'engagement des moyens de la police neuchâteloise pour la sécurité des fêtes populaires du Carnavallon et de l'Abbaye ont fait l'objet de négociations séparées dont les coûts ont été pris en compte dans la convention précitée. En substance, celle-ci prévoit une participation financière de la commune de Val-de-Travers à hauteur de 200.000 francs. Par ailleurs, la totalité du montant des amendes pour les infractions dénoncées sur le territoire communal en 2013 et 2014 est acquise à l'Etat, y compris pour les contraventions aux règlements communaux.

Le calendrier relatif à la nouvelle LPol prévoyait son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Dès lors et conformément à la LPol 2007, tous les contrats et conventions conclus avec les communes ont été dénoncés à fin juin 2014 avec effet au 31 décembre 2014.

À fin 2014, les contrats de prestations se présentent ainsi:

Communes	Début du contrat	ETP contractuel	Encaissé au 31.12.2014
Neuchâtel	1 ^{er} mai 2008	5.000	772.500,00
Saint-Blaise	1 ^{er} janvier 2013	0.345	55.414,20
Hauterive	1 ^{er} janvier 2013	0.049	7.870,40
La Tène	1 ^{er} janvier 2013	0.924	148.413,80
Cornaux	1 ^{er} janvier 2013	0.081	13.010,30
Cressier	1 ^{er} janvier 2013	0.114	18.310,80
Peseux			
Enges	1 ^{er} janvier 2013	0,009	1.445,60
Le Landeron	1 ^{er} janvier 2013	0,182	29.233,00

Communes	Début du contrat	ETP contractuel	Encaissé au 31.12.2014
Lignières	1 ^{er} janvier 2013	0,042	6.746,10
Boudry	1 ^{er} janvier 2013	0,978	134.525,00
Bevaix	1 ^{er} avril 2014	0,124	14.937,75
Rochefort	1 ^{er} janvier 2013	0,055	8.834,00
Brot-Dessous	1 ^{er} janvier 2013	0,011	1.766,80
Cortailod	1 ^{er} janvier 2013	1,332	213.947,20
Milvignes	1 ^{er} janvier 2013	2,040	327.666,80
Corcelles-Cormondrèche	1 ^{er} janvier 2013	0,782	116.024,85
Saint-Aubin-Sauges	1 ^{er} janvier 2013	0,124	19.917,00
Gorgier	1 ^{er} janvier 2013	0,157	25.217,50
Fresens			
Montalchez			
Vaumarcus	1 ^{er} janvier 2013	0,026	4.176,10
Val-de-Travers	Convention ad hoc		200.000,00
La Brévine			
Les Verrières	1 ^{er} janvier 2013	0,030	4.818,60
La Côte-aux-Fées	1 ^{er} janvier 2013	0,018	2.891,20
Le Locle	1 ^{er} juillet 2013	2,421	406.863,40
Les Brenets	1 ^{er} janvier 2013	0,281	45.134,50
Le Cerneux-Péquignot			
La Chaux-du-Milieu	1 ^{er} janvier 2013	0,012	1.927,40
Les Ponts-de-Martel	1 ^{er} janvier 2013	0,038	6.103,60
Brot-Plamboz	1 ^{er} janvier 2013	0,024	3.854,90
Val-de-Ruz	1 ^{er} janvier 2013	1,800	249.708,00
Val-de-Ruz	Radar	Année 2014	38.508,20
Valangin	1 ^{er} juin 2007 (radar)	Année 2014	27.247,55
La Chaux-de-Fonds	1 ^{er} janvier 2013	30,289	4.665.048,00
Les Planchettes			
La Sagne	1 ^{er} janvier 2013	0,025	4.015,50
	Totaux	47,313	7.576.078,05

1.3. Activités déployées

Activité judiciaire et administrative de la police de proximité

A l'instar du volume global des affaires judiciaires traitées par la police neuchâteloise, l'activité judiciaire de la police de proximité a légèrement diminué. 60% des affaires judiciaires traitées par la police neuchâteloise relève de la petite et moyenne délinquance locale dont s'occupe la police de proximité. On y compte notamment plus de 6000 plaintes pénales enregistrées dans les différents postes du canton et environ 3600 procédures ouvertes par la police de proximité sur réquisition de la Magistrature ou d'autres autorités.

Dans les activités administratives, la police de proximité a procédé à plus de 900 retraits de plaques de véhicules au profit du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) et exécuté environ 1223 mandats d'amener pour l'Office des poursuites.

Manifestations festives

Outre les fêtes populaires d'importance majeure citées dans un autre chapitre, la police de proximité a contribué au bon déroulement d'une trentaine de manifestations festives au travers du canton entre avril et octobre. Sa présence visible, de La Plage des Six-Pompes à La Chaux-de-Fonds au Watt Air Jump Festival de St-Blaise, permet de réduire la petite criminalité et provoque un effet dissuasif lorsque les esprits commencent à s'échauffer ou que la tentation de prendre le volant après quelques verres de trop apparaît.

Prévention

L'activité de prévention, sous la forme de leçons, ont été dispensées dans différents établissements scolaires et de formation. Les thèmes généralement abordés ont été les dangers de l'internet, la violence et le vol. Des séances d'information ont été organisées pour différents acteurs de la vie sociale (enseignants, éducateurs, jeunes, aînés, fondations, autorités communales, etc.).

Deux actions ont été menées dans des centres commerciaux. L'une à Manor Marin, dont l'objectif principal était la sensibilisation au phénomène des vols à la tire, s'est tenue en septembre, juste avant la Fête des Vendanges de Neuchâtel. L'autre opération a été menée au Centre Coop des Eplatures avec la thématique du skimming et de l'utilisation frauduleuse des distributeurs d'argent.

Elles ont toutes deux rencontrées un vif succès. Même s'il est difficile de mesurer le résultat objectif de ces opérations sur la criminalité, elles demeurent d'excellentes plateformes de rencontres entre la police et le citoyen.

Refoulements par voie aérienne

La PONE a été sollicitée pour cinq refoulements et une extradition. Sur ces six vols, un a dû être annulé.

Sécurité publique

Introduction

Dans le domaine des manifestations d'ampleur, la PONE a mis sur pied en 2014 des dispositifs de sécurité publique à 6 reprises (-2 par rapport à 2013) lors de fêtes populaires et à 9 reprises lors de rencontres sportives (+3). Comme chaque année, des policiers neuchâtelois ont été amenés à renforcer à 3 reprises (+1) leurs collègues d'autres cantons dans le cadre des accords concordataires inter-cantonaux. Les rassemblements à caractère politique et les visites d'autorités politiques ou de diplomates, ainsi que les installations d'autorités nécessitant des mesures particulières de sécurité sont demeurées, en 2014, encore rares dans notre canton, puisque ce ne fut le cas qu'à 6 reprises (+1).

Au total, en 2014, ce sont donc 24 (+3) engagements de sécurité publique d'une certaine ampleur, avec ou sans moyens de maintien de l'ordre (MO) et de protection rapprochée (PR) de personnalités, que la PONE a assuré ou au profit desquels elle a fourni des effectifs pour un total de 1235 (+31) journées de travail de 8 heures.

Manifestations et fêtes populaires

De début avril à fin septembre 2014, ce sont 6 (-2) manifestations ou fêtes populaires qui ont nécessité la mise en place aux quatre coins du canton de dispositifs de sécurité publique d'une certaine ampleur (plus de 15 journées de travail). Lors de ce type d'engagements, la PONE cherche, d'une part à assurer une présence bien visible, rassurante et dissuasive et, d'autre part, à être en mesure d'intervenir rapidement avec des moyens conséquents en cas, par exemple, de rixes, de

batailles rangées ou de disparition d'enfant. Au total, ces engagements ont représenté plus de 643 (-213) journées de travail.

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
11-13.4	Carnaval du Val-de-Travers à Fleurier	3 jours	56 (+3)	--
28-30.6	Fête de l'Abbaye à Fleurier	3 jours	47 (-33)	--
3-6.7	Fête des Promotions au Locle	36 heures	89 (-5)	--
3-8.8	Plage des 6 pompes à La Chaux-de-Fonds	8 jours	37 (+2)	Dispositif mis en place en collaboration avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds (SDP).
26-28.9	Brocante du Landeron	3 jours	37 (0)	--
26-28.9	Fête des Vendanges de Neuchâtel	54 heures	377 (-86)	Dispositif mis en place en renfort du dispositif de la police locale de Neuchâtel (PLNE).
Total			643 (-213)	

Sur le plan cantonal, la Fête des Vendanges de Neuchâtel demeure, de loin, le plus gros engagement annuel dans le domaine de la sécurité publique planifié par la PONE, dont il faut préciser que les moyens venaient pour la dernière fois en 2014 compléter ceux de la police locale de la Ville de Neuchâtel (PLNE).

L'édition 2014 de cette manifestation a généré 341 (-27) infractions annoncées ou constatées par la police. L'interpellation de 21 personnes (-21), principalement en flagrant délit de vols à la tire, a permis de faire reculer le nombre d'infractions de cette catégorie pour s'établir à 240 (-15). Le nombre d'infractions à l'intégrité corporelle a également diminué avec 12 cas annoncés (-1).

Contrairement aux éditions 2011 et 2013, aucune échauffourée n'a heureusement eu lieu durant la nuit du samedi au dimanche avec les forces de l'ordre en 2014.

Rencontres sportives

Pour rappel, lors de rencontres surveillées classées "à faible risque", la PONE engage sur les lieux de la rencontre au minimum un cadre, qui a pour tâche de prendre contact avec le responsable de la sécurité privée et de se tenir prêt à faire appel à des moyens supplémentaires en fonction des problèmes rencontrés. Dans certains cas, des patrouilles de service d'ordre (SO) sont sollicitées (dans la plupart des cas cependant, les patrouilles de police-secours sont également présentes de manière préventive aux abords des stades et des patinoires afin de prévenir tous débordements, notamment à la fin des rencontres).

La PONE engage, lors des matchs à risques, des policiers spécialistes du hooliganisme en contact avec les fan-clubs locaux ("spotters"). Ces "spotters" ont été présents en 2014 sur tous les matchs à risques qui se sont déroulés sur le territoire neuchâtelois. Leur présence a souvent permis de désamorcer des conflits et d'avoir des contacts avec les dirigeants des différents fan-clubs. De plus, ces spécialistes se sont rendus à 16 reprises (+4) à des rencontres "à l'extérieur" du canton toujours à la demande des instances policières des cantons ou des communes concernés.

Ce sont au total 46 (+3) rencontres de football et de hockey sur glace pour lesquelles la PONE a mis en place soit une surveillance à domicile (à 30 reprises) soit à "l'extérieur" (à 16 reprises). Dans ce cadre, elle a eu à 9 reprises la charge de mettre sur pied un dispositif de maintien de l'ordre (MO). Ces engagements de maintien de l'ordre ont représenté 294 (+186) journées de travail (hors dispositifs de circulation mis en place de manière conjointe soit avec la police locale de Neuchâtel, soit avec le service du domaine public de La Chaux-de-Fonds).

Équipe	Rencontres surveillées		
	à domicile	à l'extérieur	dont engagement de maintien de l'ordre à domicile
Hockey club La Chaux-de-Fonds	20 (+3)	12 (+1)	6 (+3)
FC Neuchâtel-Xamax 1912	8 (+1)	4 (+4)	2 (+1)
FC La Chaux-de-Fonds	1 (0)	0	1 (0)
FC Audax-Friul	1 (+1)	0	0
Total	30 (-2)	16 (+5)	9 (+3) pour un total de 294 (+186) journées de travail

Durant l'année sous revue, lors de ces 30 rencontres dans le canton, la PONE n'a déploré aucun incident grave.

Engagements inter-cantonaux

La PONE a fourni à 3 reprises (+1) du personnel au profit des polices cantonales vaudoise (1), bernoise (1) et bâloise (1), pour un total de 187 (+7) journées de travail, soit:

Date	Manifestation	Durée	Journées de travail	Remarques
20-24.1	Conférence sur la Syrie à Montreux	5 jours	113	En renfort de la police cantonale vaudoise
29.3	Manifestation en ville de Berne	1 jour	29	En renfort de la police cantonale bernoise
2-6.12	Conférence de l'OSCE à Bâle	5 jours	45	En renfort de la police cantonale bâloise
Total			187 (+7)	

Rassemblements à caractère politique, visites et installation d'autorités

Les 6 (+1) engagements de protection rapprochée de personnalités (Conseiller fédéral, Ministre ou Ambassadeur) ont représenté l'engagement de policiers spécialisés à hauteur de 48 (+29) journées de travail.

L'un de ces engagements s'est effectué lors de la « course d'école » du Conseil fédéral dans notre canton, à l'invitation du Président de la Confédération, Monsieur Didier Burkhalter, les 3 et 4 juillet 2014. Ce dispositif a également nécessité un engagement de différents spécialistes à hauteur de 63 journées de travail.

Ce sont donc au total 111 (+51) journées de travail qui ont été consacrées sous cette forme.

À noter qu'aucune installation d'autorité n'a nécessité la mise en place d'un dispositif particulier de sécurité publique.

Engagement des aides de commandement lors d'engagements d'ampleur

Le groupe des aides de commandement (a-cdmt) de la police neuchâteloise, composé de 18 agents de police spécialisés dans l'appui technique et à la conduite lors d'opérations de police et d'engagements de grande ampleur, a été mis sur pied à 35 reprises en 2014. 31 engagements planifiés (contrôles de circulation, opérations de police, matches à risque, Fête des Vendanges, course d'école du Conseil Fédéral) et 4 engagements non-planifiés (personnes retranchées à leur domicile, soupçon d'attaque à main armée, disparition de personne).

Sécurité routière

Accidents

La statistique des accidents de circulation, survenus en 2014 (différence par rapport à 2013), se présente comme suit:

Accidents (donnant lieu à un rapport de police)	717 (+4)
Blessés	324 (-3)
Tués	7 (+1)
Personnes conduisant sans permis	13 (-14)
Permis de conduire saisis	184 (-20)

On dénombre également 132 (-19) violations des devoirs en cas d'accidents, dont 107 (-27) conducteurs ont cependant été identifiés.

En ce qui concerne les personnes qui ont perdu la vie sur les routes neuchâteloises, les lieux où ces drames se sont déroulés sont répartis de la manière suivante: en localité 4 (+2), hors localité 3 (=) et sur autoroute 0 (-1). Le nombre de personnes blessées est stable avec 3 de moins qu'en 2013. En ce qui concerne les causes, sur l'ensemble des rapports d'accidents de la route enregistrés, l'inattention est toujours en tête devant la vitesse. Quant à l'alcool, elle figure en 3^e position.

Contrôles de vitesse

Les radars ont été placés en mode de mesures immobiles surveillées par un personnel spécialisé (stationnaire) à 1341 (+154) reprises. Au cours de ces contrôles de vitesse, 654.792 (+114.227) véhicules ont été contrôlés et 40.779 (+8036) conducteurs dénoncés, soit 6.23% (+0.17%) - soit 1648 (+56) rapports simplifiés (RS) et 39.131 (+7980) amendes d'ordre (AO).

De plus, au moyen du véhicule suiveur, 10 (-18) conducteurs ont été verbalisés pour vitesse excessive.

Le radar en système "laser" a été utilisé pour 34 (-6) contrôles au cours desquels 96 (-12) conducteurs ont été dénoncés par RS.

Le radar immobile autonome de Valangin est placé alternativement dans trois boîtiers différents. Il a été utilisé durant 8569 (-92) heures de contrôle. Sur 2.141.886 (+114.738) véhicules contrôlés, 9671 (-798) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.45 (-0.07%) soit 84 (-34) RS et 9587 (-764) AO.

Le radar immobile autonome de Serrières - PMP a été utilisé durant 2544 (-6151) heures de contrôle. Sur 1.248.067 (-4.452.155) véhicules contrôlés, 5590 (-21.693) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.45% (-0.03%) soit 16 (-127) RS et 5574 (-21.566) AO. Cette installation a été mise hors service le 22 avril 2014.

Le radar immobile autonome de la AR/H20 à la hauteur de Valangin, chaussée Neuchâtel a été utilisé durant 8794 (+71) heures de contrôle. Sur 4.290.701 (+88.278) véhicules contrôlés, 15.353 (-746) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.36% (-0.02%) soit 45 (-3) RS et 15.308 (-743) AO.

Le radar immobile autonome de la AR/H20 au Pont-Noir, chaussée La Chau-de-Fonds qui a été mis en fonction le 28 mai 2014, a été utilisé durant 5076 heures de contrôle. Sur 2.453.434 véhicules contrôlés, 2581 conducteurs ont été dénoncés, soit 0.11% soit 5 RS et 2576 AO.

Les deux radars immobiles autonomes installés à Villiers ont été utilisés durant 13.536 (+6487) heures de contrôle. Sur 1.291.143 (+619.921) véhicules contrôlés, 2993 (+748) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.23% (-0.10%), soit 24 (+3) RS et 2969 (+745) AO. L'installation de La Champéy a été mise hors service le 24 septembre 2014, suite à la réfection de la chaussée.

Le radar immobile autonome installé à Fontainemelon a été utilisé durant 8781 (+129) heures de contrôle. Sur 2.180.484 (+95.393) véhicules contrôlés, 1010 (-297) conducteurs ont été dénoncés, soit 0.05% (-0.01%) - soit 2 (-3) RS, 1008 (-230) AO "vitesse" et 56 (-8) AO "feu rouge".

Le radar semi-stationnaire a été utilisé durant 2579 (-1485) heures de contrôle. Sur 1.003.589 (-726.059) véhicules contrôlés, 12.322 (-12.764) conducteurs ont été dénoncés, soit 1.23% (-0.22%) - soit 439 RS (+54) et 11.883 (-12.818) AO. Il est à noter que cette installation n'a pas été utilisée du 2 juillet 2014 au 19 décembre 2014 suite à des actes de vandalisme ayant nécessité d'importantes réparations.

Ivresses

Comparativement à 2013, ce sont 13.229 (-22) conducteurs qui ont été soumis à un test à l'éthylomètre avec ou sans accident. Ces tests ont permis de déceler et de dénoncer pénalement 284 (-44) conducteurs pour ivresse non qualifiée (0.50 à 0.79‰) et 449 (-55) pour ivresse qualifiée (0.80‰ et plus). En outre, avec l'introduction de l'interdiction de conduire sous l'effet de l'alcool pour certains conducteurs au 1^{er} janvier 2014 (0.10 à 0.49‰), 25 jeunes conducteurs, 2 accompagnants d'élève-conducteur et 1 chauffeur professionnel ont également été dénoncés.

Éducation et prévention routière

Le groupe "éducation et prévention routière", spécialisé dans la prévention routière, renforcé, en fonction des besoins par des membres de la PONE et par des assistants de sécurité des communes, a assuré, comme par le passé, l'enseignement de cette branche dans les degrés de la scolarité obligatoire.

Durant l'exercice 2014, 25.399 (+1543) élèves au total, répartis dans 1509 (+125) classes ou groupes, soit dans les 6 districts du canton, ont bénéficié de cette instruction spécialisée. Ces chiffres prennent en compte l'éducation routière en Ville de Neuchâtel depuis la rentrée scolaire du mois d'août, date à laquelle, l'éducation routière a été reprise par la PONE. L'activité déployée en Ville de Neuchâtel de janvier à juin, fait l'objet d'un rapport par la police de la Ville.

Durant l'année 2014, le groupe a par ailleurs été appelé à organiser 2 (-1) séances de 2 à 4 heures d'éducation routière à l'intention de 13 (-7) jeunes sanctionnés par les présidents du Tribunal pénal des mineurs, suite à la commission d'infractions à la législation routière.

Campagnes de prévention routière et contrôles

Durant l'année 2014, la police de la circulation a organisé 19 (=) campagnes de prévention routière, soit durant 130 (-35) jours.

Il y a eu sept campagnes TISPOL (ceintures de sécurité, autocars, poids-lourds, alcool et drogue) planifiées durant l'année 2014. En plus, trois campagnes de prévention ont été mises sur pied durant l'année. Les thèmes choisis étaient "Le dégagement des vitres et déneigement des véhicules & éclairage diurne" durant le mois de février 2014, une campagne "Alcool et drogue", du 17 au 23 février 2014, ainsi que "Le chargement" du 20 au 26 octobre 2014. Lors de ces campagnes, des gratoirs, des éthylotests et des flyers ont été distribués aux différents usagers de la route.

A la fin du mois de février, un stand traitant "La conduite automobile et le 3^e âge" a été tenu durant 5 jours au Centre commercial Cap 2000 à Peseux.

A l'occasion de la journée "Printemps de la mobilité" du 26 avril 2014, un stand traitant des dangers de l'angle mort a été installé sur la Place du Port à Neuchâtel.

La journée de prévention destinée aux motards s'est tenue à La Vue-des-Alpes, le samedi 14 juin 2014.

Par ailleurs, une campagne de prévention a été mise sur pied en vue de la rentrée scolaire avec la présence d'un stand aux Entilles-Centre à La Chaux-de-Fonds. En parallèle, 5 jours de prévention mobile ayant pour thème "La ceinture de sécurité" avec démonstration à l'aide d'une voiture tonneau ont été organisés. De plus, 2 journées de contrôles de vélos ont été mises sur pied aux abords des collèges.

La journée nationale de la lumière a eu lieu le 13 novembre 2014.

Durant le mois de novembre, une campagne d'une semaine axée sur la vue et l'alcool au volant a été menée au Centre commercial de La Maladière à Neuchâtel.

Les groupes techniques ont procédé aux contrôles de 426 (+178) poids-lourds et 75 (+11) taxis, pour un total de 186 (+4) infractions OTR – SDR – RPLP – Surcharges.

1.4. Perspectives d'avenir et conclusion

Organisation sécuritaire cantonale

Après plusieurs années marquées par des changements profonds, l'année 2015 devrait être synonyme de consolidation. Après l'entrée en force de la nouvelle LPol au 1^{er} janvier 2015, l'enjeu se situe dans la mise en place concrète des nouveaux organes de gouvernance et de coordination de la sécurité de proximité: conseils régionaux et conseil cantonal de pilotage.

Ressources humaines

Après plusieurs mois de vacances et d'intérim les postes d'adjoint du commandant et de chef des ressources humaines ont pu être repourvus avec succès en 2014. Le recrutement en 2015 d'un chef finances, logistique et infrastructures, ainsi que d'un officier instructeur complétera enfin l'équipe de direction et des services centraux de la police. Au niveau du recrutement des aspirants, un effort particulier devra être déployé pour recruter – dans un contexte difficile - la vingtaine d'aspirants prévue pour 2016.

Administration

Avec l'arrivée du prochain chef finances, logistique et infrastructures, la PONE souhaite se lancer concrètement dans le projet de gestion des services par enveloppe budgétaire et mandat de prestation (GEM), avec, à la clé, l'introduction d'une comptabilité analytique.

En parallèle, la PONE finalise la mise en place d'un nouvel outil de planification des effectifs et de gestion des temps basé sur le logiciel INTERFLEX.

Collaboration intercantonale

Au chapitre de la collaboration intercantonale, 2015 devrait voir le lancement d'un projet de rapprochement concret de l'ERAP et du centre de formation de la police cantonale de Fribourg. Ce projet vise la création d'un centre de formation d'aspirants de police commun basé sur les deux sites existants.

Opérationnel

Après les initiatives et dispositifs particuliers initiés dès 2012 pour améliorer la situation sécuritaire des entreprises horlogères et dès 2013 pour répondre à la recrudescence du trafic de cocaïne visible sur rue, 2015 verra le déploiement de nouvelles actions de prévention des cambriolages à domicile. À noter également que 2015 sera marquée par une intensification des activités de renseignements dans le domaine de la prévention du terrorisme (voyageurs du Djihad), ainsi que par une intensification des engagements de maintien de l'ordre consécutive à la possible accession de FC Neuchâtel-Xamax 1912 en Challenge league.